

Communiqué de presse - Le 31 octobre 2017, à Paris

***SpotPink et Move4ideas concluent un partenariat au service de l'audit des usages numériques, préalable à la mise en application du droit à la déconnexion au sein des entreprises***

Faisant la suite du rapport Mettling remis le 25 mars 2015, la Loi travail dite Loi El Khomri (n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels) a fait entrer l'exercice d'un droit à la déconnexion dans le code du travail français.

Cette loi confirme l'obligation générale de sécurité incombant à l'employeur par les articles L. 4121-1 et L. 4121-2 du Code du travail par lesquels il est tenu d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Cette obligation générale repose sur une approche globale de la prévention des risques professionnels.

Supplémentairement, les employeurs sont dorénavant tenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'adopter de mesures visant à :

- 1) assurer le respect des temps de repos et de congés,
  - 2) assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
- ainsi qu'à négocier un droit d'expression directe et collective des salariés notamment au moyen des outils numériques disponibles dans l'entreprise.

Il se trouve que les dépendances psychologiques de « connexion » sont nées de l'extension massive de l'usage de l'Internet et des médias sociaux. Avec elles, un nouveau lexique spécifique a émergé : cyberdépendance, nomophobie, **FoMO** (Fear of Missing Out), FoBO (Fear of Being Offline), hyper-connexion, blurring, etc.

Selon David Greenfield, psychologue américain et auteur du livre *Virtual Addiction*, 6% des utilisateurs souffrirait d'une forme quelconque de dépendance à Internet. Leur addiction se manifesterait par le clavardage, le courrier électronique, le cybersexe, les achats en ligne, la navigation compulsive...).

Par ailleurs, l'enquête d'Eléas réalisée en septembre 2016 révèle que plus d'un tiers des actifs (37%) et 44% des cadres, utilisent chaque jour des outils numériques professionnels hors de leur temps de travail, mais 6 actifs sur 10 (62%) considèrent que des règles devraient être mises en place.

Si la vocation de l'entreprise n'est pas de protéger un individu contre lui-même en dehors de ses heures travaillées, l'employeur a une obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs dans le cadre de leur travail.

Or, apprendre à se déconnecter des outils numériques est un acte de prévention essentiel. Certains individus ont besoin d'être accompagnés pour y parvenir. En effet, d'aucuns peuvent le vouloir sans le pouvoir, tandis que d'autres le pouvoir sans le vouloir.

Optimiser son utilisation des outils numériques, dans et en dehors du contexte professionnel, est une nouvelle compétence à part entière. Apprendre à faire face à l'obésité informationnelle, à traiter ses notifications, à gérer ses priorités et son emploi du temps mais aussi, savoir se déconnecter, permet à l'individu d'être plus serein et plus efficace dans l'exercice de son travail et dans les rapports qu'il entretient aux outils numériques.

### **Un partenariat qui repose sur la complémentarité des offres de Move4ideas et de SpotPink**

Toutes deux engagées dans les objectifs de **compréhension** et de **prévention** de la survenue des **risques de l'hyperconnexion**, SpotPink et Move4ideas proposent un ensemble de solutions et de services aux entreprises qui se préoccupent du bien-être au travail de leurs salariés.

Ce partenariat entre SpotPink et Move4ideas permet d'associer une solution technologique d'audit des pratiques numériques avant de sensibiliser la direction, les managers et les salariés dans la découverte des bienfaits de la déconnexion une fois les risques de l'hyperconnectivité appréhendés. L'enjeu est d'informer, de former et d'accompagner les personnes et l'organisation vers des pratiques numériques maîtrisées et optimisées.

### **Move4ideas présente Audit4mail pour les RH : un outil d'audit utile aux Directions des Ressources Humaines**

Le logiciel audit4mail, édité et commercialisé par Move4ideas, permet aux Directions des Ressources Humaines de réaliser un audit des usages de la messagerie électronique au sein de l'entreprise.

L'audit intervient directement sur le serveur de messagerie où sont placés des capteurs. Les informations transmises sont traduites en graphiques et en tableaux de bord pour analyser le nombre d'e-mails envoyés pendant et en dehors des heures de travail. Le module cartographie jour après jour les échanges électroniques, aussi bien au niveau collectif qu'individuel. Les messageries professionnelles utilisées après la fermeture des bureaux peuvent être identifiées. Le logiciel analyse également le nombre de collaborateurs excédant l'amplitude horaire définie avec les partenaires sociaux lors de la Négociation Annuelle Obligatoire. Dans cet esprit, le suivi des résultats met en évidence les usages conformes ainsi que les anomalies. Au travers de la régulation des usages de l'outil numérique le plus utilisé en entreprise qu'est l'e-mail, les directions RH ne font pas que se conformer à la Loi Travail, elles facilitent également le changement des mentalités et le développement des bonnes pratiques.

### **SpotPink, un accompagnement sur-mesure pour la mise en application du droit à la déconnexion**

SpotPink intervient au sein des entreprises et organisations auprès des salariés, des managers et de la direction pour réaliser des prestations d'audit, de conseil, de sensibilisation et de formation à la prévention des risques psychosociaux spécifiques au numérique.

L'accompagnement proposé concerne l'analyse des usages actuels et à la définition des pratiques cibles, à l'identification des facteurs de risque et des salariés exposés, à la définition d'un plan d'action de prévention des risques (personnalisé & adapté à la demande), à l'organisation de conférences, de séminaires et de groupes de travail.

Les thématiques d'intervention de SpotPink ont trait aux modalités d'exercice d'un droit à la déconnexion et à l'optimisation de l'usage des outils numériques pour une meilleure **Qualité de Vie au Travail**.

Une fois l'audit des pratiques effectué, le plan de prévention élaboré inclut l'accompagnement des services RH pour la prise en charge organisationnelle et individuelle visant à limiter les situations à risque.

### A propos de SpotPink

SpotPink est une agence créée en 2011, qui délivre des services de conseil en stratégie webmarketing et communication, de production de contenu (tous types et tous formats), de community management, de communication événementielle, etc.

Avec une expertise solide des métiers de la gestion des ressources humaines, SpotPink compte parmi ses clients des éditeurs de SIRH, des prestataires de services, des cabinets conseil, des cabinets de recrutement, des sites de diffusion spécialisée de l'information RH, des professionnels RH en entreprise...

SpotPink organise et anime également :

- des missions de **conseil** et d'**accompagnement** pour la **prévention des risques psychosociaux spécifiques au numérique**,
- des **conférences sur des sujets RH ou SIRH**,
- des **formations** (organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47764 75 auprès du préfet de région d'Ile de France. "Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - mention en application de l'article L.6352-12 du code du travail"),
- des séances, des séminaires et des **cures de détoxification digitale**,
- des **campagnes de crowdfunding**.

### A propos de Move4ideas

move4ideas a été fondée en 2012 par 3 associés experts en messagerie d'entreprise. Ses fondateurs ont imaginé et développé le logiciel **audit4mail**, outil de business intelligence (BI ou Big data) qui permet la traçabilité des l'utilisation des messageries d'entreprise. audit4mail cartographie les relations (internes et externes) de l'entreprise, optimise les relations **commerciales**, fournit des indicateurs de gestion de messagerie aux responsables des **Ressources humaines** et aux Directeurs des **services informatiques**. En constante évolution, audit4mail est désormais compatible avec tous types de technologies de messageries (office 365, Gsuite, Zimbra, etc.) et comporte 3 modules métiers bien distincts : IT, Commercial/Marketing, et RH. Le module RH sur lequel l'entreprise met aujourd'hui l'accent favorise la mise en place de projets de droit à la déconnexion, et lutte aussi contre l'infobésité. Le 3 oct 2017 move4ideas a reçu la visite du secrétaire d'état au numérique **Mounir Mahjoubi** : « des outils tels qu'audit4mail participent de la digitalisation des services RH ».

move4ideas compte parmi ses clients : Brioche Pasquier, MACIF, Canon, D'Aucy, Klesia, Groupe Atlantic, E. Leclerc, LDC, Figeac Aero, Sic, GSF.

Acteur Français, move4ideas exporte ses solutions en Nouvelle Calédonie, au Canada et ai Costa-Rica.

#### **SpotPink**

81 boulevard Saint-Michel

75005 Paris

+33(0)9 82 45 13 78

[www.spotpink.com](http://www.spotpink.com)

[contact@spotpink.com](mailto:contact@spotpink.com)

#### **Relations presse :**

Carole Blancot

[carole.blancot@spotpink.com](mailto:carole.blancot@spotpink.com)

+33(0)6 50 86 29 33

#### **Move4ideas**

6 rue de la Blanche Hermine

35770 Vern-sur-Seiche

+33(0)2 22 06 80 93

[www.move4ideas.com](http://www.move4ideas.com)

[sales@move4ideas.com](mailto:sales@move4ideas.com)

#### **Relations presse :**

Virginie LEDEVIN [virginie.ledevin@move4ideas.com](mailto:virginie.ledevin@move4ideas.com)

+33(0)7 68 03 85 33